

# DU NOUVEAU SUR L'ARLES ANTIQUE

par

*Jean-Maurice ROUQUETTE*

Séance du 3 décembre 2008

La publication récente d'un fort volume consacré à l'histoire d'Arles, par une équipe d'historiens sous la direction de l'auteur<sup>1</sup>, a permis de mettre en évidence les nombreuses avancées dans la connaissance de la cité antique.

## La révélation de l'Arles préromaine

L'éclat de la ville impériale a pendant longtemps laissé dans l'ombre la période obscure de ses origines. Certes, en se fondant sur les rares sources antiques, dont les célèbres vers de Festus Avienus, « Là s'élève la cité d'Arles, appelée Theline, aux siècles anciens, lorsque le Grec l'habitait [...] », les historiens n'ont pas manqué d'attribuer aux Phocéens de Marseille l'implantation d'un comptoir sur les rives du Rhône, mais le silence de l'archéologie ne permettait guère d'en préciser l'importance ni la durée.

Pourtant, en 1943, une fouille sous le dallage du forum romain avait conduit votre confrère Fernand Benoît à dégager les vestiges d'un édifice monumental et à récupérer les premiers tessons de céramique attique, témoins d'une occupation du site depuis la fin du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. En 1958, un chantier de sauvetage au sud du forum, abondant en vaisselle d'importation méditerranéenne et en amphores marseillaises de cette même période, avait mis en évidence l'extension de cet habitat fortement hellénisé.

Mais c'est au cours des deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle que des fouilles scientifiques, entreprises en plusieurs points de la ville, ont permis d'étudier la structure de l'Arles protohistorique.

La trace d'occupation la plus ancienne mise au jour date du début du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (sondage de l'Espace Van Gogh). Elle atteste une présence indigène (93 % de céramique non tournée) cependant déjà en contact avec le commerce méditerranéen (ionien et étrusque).

---

1. Jean-Maurice Rouquette (sous la dir. de), *Arles. Histoire, territoires et cultures*, Arles, Actes Sud/Ville d'Arles, 2008, 1 304 p..

## COMMUNICATIONS 2008

Vers 540-530 avant J.-C., le site du Jardin d'Hiver fouillé pendant près de dix ans par Patrice Arcelin et ses collaborateurs révèle l'apparition massive des importations marseillaises : 50 % de la céramique, 42 % des amphores, alors que la vaisselle indigène est réduite à une proportion de 8 % ! Il s'agit bien de la fondation d'un véritable comptoir commercial implanté par les Phocéens sur la rive gauche du Rhône.

Tout au long du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C., la zone habitée n'a cessé de s'étendre suivant un plan d'urbanisme cohérent, pour atteindre 30 à 40 hectares (Marseille ne dépasse pas alors 40 hectares !). Tous les secteurs portent la trace d'une organisation rigoureuse, les différents quartiers étant structurés par une trame de quadrillage viaire caractéristique de l'urbanisme hellénistique. Cette même influence est aussi sensible dans la complexité des plans de maisons, aux pièces multiples, aux cours intérieures et terrasses. On la retrouve dans certaines pratiques de la vie quotidienne, comme la cuisine sur brasero ou la multiplicité des lampes à huile. L'activité économique semble intense. Un abondant matériel archéologique témoigne des importations de vin ou de vaisselle de Marseille, mais aussi d'Italie, d'Espagne ou de Grèce (céramiques attiques à figures noires ou rouges...). C'est alors que la ville mérite pleinement son nom grec Thelina « la Nourricière ».

Aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant J.-C., la structure urbaine semble se modifier au profit d'un développement démographique et sans doute social de la population indigène. Si la face nord de l'Hauture conserve l'image d'un milieu fortement hellénisé, le quartier méridional montre une occupation nombreuse de familles indigènes peut-être plus modestes. À un moment où les Marseillais se désengagent du trafic du Rhône pour privilégier leurs comptoirs maritimes de Nice à Agde, les milieux économiques arlésiens n'ont sans doute pas tardé à leur succéder. La réussite sociale d'une élite indigène expliquerait le remplacement du nom grec de la ville par un nouveau vocable d'origine celtique, Arelate : « La ville au milieu des marais ». Bientôt d'ailleurs l'apparition massive des commerçants romains sur le Rhône fera reculer progressivement la suprématie marseillaise. Dès 225 avant J.-C., la vaisselle utilisée par les Arlésiens sera pour 44 % d'importation italique. Vers 175 avant J.-C., une inondation catastrophique du Rhône va recouvrir une grande partie de la ville, causant l'abandon définitif du site du jardin d'Hiver. Malgré cette régression de l'espace urbain, les rapports avec les Italiens ouvrent à la ville des horizons commerciaux nouveaux, qui seront désormais assumés de façon autonome et qui favoriseront l'enrichissement d'une classe dirigeante indigène. Arles devient bien cette « ville et centre commercial important » qu'évoquera plus tard Strabon.

Dès la fin du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. de nouveaux aménagements témoignent de l'existence d'un espace public monumental, qui aurait précédé le forum d'Auguste. Il s'agit d'une construction en grand appareil, bordée par un trottoir, avec canalisation de drainage (temple ou salle d'assemblée ?) ainsi que des éléments massifs de fortification en rive du fleuve. La prouesse célèbre des chantiers de construction navale d'Arelate, capables de fournir en un mois douze vaisseaux longs à Jules César pour le siège de Marseille en 49 avant J.-C., est un signe éclatant de la puissance industrielle et du dynamisme de la ville, au moment où vont justement arriver les vétérans de la VI<sup>e</sup> légion Victrix !

Jean-Maurice Rouquette, *Du nouveau sur l'Arles antique*

## Naissance d'une colonie romaine

Traditionnellement la fondation de cette colonie de droit romain a été considérée comme la conséquence logique de la défaite de Marseille. Soucieux d'affaiblir définitivement sa prépondérance dans la région, César l'aurait dépouillée de son riche territoire pour récompenser la fidélité de ses alliés arlésiens, qui lui avaient apporté une aide décisive au cours de ce siège difficile.

Dans ses travaux récents, Pierre Gros n'a pas manqué de contester cette problématique conjoncturelle. On peut remarquer en effet que les fouilles de la Bourse, à Marseille, montrent que les travaux d'aménagement portuaire ont continué pendant toute la période augustéenne, témoignant que l'activité maritime de la ville avait survécu à sa défaite.

Bien plus, côté arlésien, il est peu vraisemblable que l'intrusion massive, même à titre amical, de colons bénéficiant d'un statut juridique privilégié ait été considérée par la communauté indigène comme une faveur insigne du pouvoir romain, surtout lorsqu'il a été indispensable de procéder à l'expropriation des meilleures terres au profit des vétérans ! D'ailleurs, l'onomastique conservée de cette période fait parmi les notables une large place aux noms d'origine italique.

En fait, l'implantation des colonies de droit romain en Narbonnaise s'inscrit dans une problématique qui dépasse le conflit avec Marseille. Après la conquête de la Gaule et la guerre contre Pompée, César confronté à l'obligation de prendre en charge des milliers de soldats démobilisés, décida de les installer en Narbonnaise. Suétone nous a conservé le souvenir de la mission confiée à Tiberius Claudius Nero « [...] envoyé en Gaule pour créer des colonies, parmi elles Narbonne et Arles ». La titulature augustéenne de la ville fait écho à cette information « Colonia Julia Paterna Arelate Sextanorum » (la colonie fondée à Arelate, par mon père César, pour les vétérans de la VI<sup>e</sup> légion). La cadastration de la basse vallée du Rhône montre que les soldats-paysans avaient reçu la mission de mettre en valeur et d'assainir les plaines inondables en amont du delta. Il s'agissait d'imposer l'emprise de Rome sur un vaste terroir fertile doublé d'une voie de communication majeure vers l'intérieur de la Gaule. Le réseau des voies terrestres qui se développera dans les décennies suivantes, autour du point le plus méridional de franchissement du fleuve, montre la pertinence du choix du site d'Arles par César. Point de rupture de charge pour la navigation fluviale, la ville par son accès facile à la mer sera dès le Haut-Empire le siège d'une puissante corporation de naviculaires, ouverte sur la Méditerranée.

## Les bergeries de la Crau

Immense steppe désertique battue par le mistral, la Crau qui s'étend au sud des Alpilles a toujours été le domaine de l'élevage du mouton. Or au début des années 1990, trois chercheurs – O. Badan, J.-P. Brun, G. Gongès – ont repéré, au cours de minutieuses prospections, les traces d'une centaine de constructions allongées, mesurant pour les plus grandes une cinquantaine de mètres de long pour une dizaine de large, dont l'extrémité orientée vers le nord se termine en

proue triangulaire. Construits en galets avec une couverture végétale portée par un alignement de poteaux, ces bâtiments, dont deux ont été fouillés, se sont révélés des bergeries pouvant accueillir de sept cents à neuf cents moutons, très proches par leur forme du type de construction encore utilisé de nos jours. La céramique recueillie indiquerait une occupation maximale au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, en liaison avec le rythme de la transhumance estivale vers les Alpes, à travers les cols des Alpilles.

## La redécouverte du cirque romain

Outre son théâtre et son amphithéâtre, la colonie d'Arles avait le très rare privilège en Gaule de posséder également un cirque. Implanté en raison de ses vastes dimensions à l'extérieur du *poemerium*, cet édifice n'a pas survécu aux destructions de l'Antiquité tardive, mais son souvenir était encore vivace au XVII<sup>e</sup> siècle où fut exhumé l'obélisque de la « spina » pour le transporter sur la place Royale et l'ériger en l'honneur de Louis XIV en 1676. Revu fortuitement aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, à l'occasion du percement du canal d'Arles à la mer, le monument n'avait fait l'objet que de rares investigations. Une campagne systématique entreprise en 1984 allait permettre de dégager toute l'emprise encore disponible dans la ville moderne et de préciser ses dimensions exceptionnelles : environ 450 m de long sur 101 m de large, avec une capacité d'accueil d'au moins vingt mille spectateurs. Mais l'avancée scientifique majeure a été de s'apercevoir que le monument, implanté dans des alluvions fragiles, avait été construit sur une véritable forêt d'environ 30 000 pieux de chêne ou de résineux, constituant un réseau de pilotis. La parfaite conservation de ce bois permet non seulement d'admirer les traces de façonnage à l'herminette et à la scie, mais a donné lieu à une analyse dendrochronologique précise en laboratoire, qui a fixé à la date de 149 de notre ère l'abattage des arbres. Alors que pendant longtemps la construction du cirque avait été placée d'une façon très aléatoire vers la fin du I<sup>er</sup> siècle, on a la chance de disposer maintenant d'un repère fiable, au milieu du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cette nouvelle donnée est non seulement capitale pour l'histoire du monument, mais elle permet de mieux comprendre le développement de l'urbanisme arlésien : après la fondation du forum, puis l'érection du théâtre à la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., la ville s'est dotée d'un second forum puis d'un monumental amphithéâtre, respectivement au début et à la fin du I<sup>er</sup> siècle, avant de pouvoir édifier cet immense cirque à l'époque antonine. Cette progression est un éclatant témoignage de la continuité du développement économique de la ville depuis Auguste jusqu'à la grande crise de la fin du III<sup>e</sup> siècle. Il est évident aussi que cette prospérité était générée par le dynamisme de l'activité fluvio-maritime du Rhône, tel que les fouilles subaquatiques du DRASSM nous le révèlent jour après jour.



# DU NOUVEAU SUR LE PORT FLUVIAL ET MARITIME DE L'ARLES ANTIQUE

Par

*Luc LONG*

Séance du 3 décembre 2008

Le Rhône n'est pas un long fleuve tranquille, mais il garde dans sa mémoire une partie de l'histoire d'Arles. Elle est écrite par fragments, de marbre, de navires, d'amphores et de céramiques. Fragments parfois spectaculaires d'une grandeur passée, engloutie sous la vase et les débris modernes, à quelques mètres sous la surface. Depuis près d'une vingtaine d'années, une équipe obstinée de plongeurs sonde patiemment cette mémoire...

Durant l'Antiquité, les embouchures du Rhône ont toujours constitué une zone de rupture de charge entre le grand commerce maritime et la diffusion en Gaule par le fleuve des matières premières et des produits de consommation. Les récentes fouilles au large de la Camargue et dans le lit du fleuve, à Arles, confirment l'importance stratégique de cette cité. Elle se trouvait à la tête d'un réseau de distribution très organisé, utilisant selon le cas le canal de Marius ou les bras naturels du fleuve. Au 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., Pline l'Ancien en dénombre trois et rejoint la représentation de la *Statio 27* du forum des corporations, à Ostie, attribuée à la *Schola* des naviculaires d'Arles, et celle de la Table théodosienne de Peutinger.

Avec la chute de Marseille, en 49 avant J.-C., Arles, réorganisée depuis la fondation par Jules César d'une colonie romaine (46 avant J.-C.), récupéra les avantages du canal. Elle affirma rapidement la primauté de sa vocation maritime, au détriment de la cité grecque. Les fouilles sous-marines menées au large de la Camargue par le DRASSM, organisme de recherches au service du patrimoine sous-marin et subaquatique (ministère de la Culture et de la Communication), ont identifié de nombreuses épaves romaines échouées sur d'anciens bancs de sable, à l'entrée d'un grand port maritime lagunaire aujourd'hui submergé par la transgression marine. Conservé avec ses alignements de pierres et ses dépotoirs sous une dizaine de mètres d'eau, il constitue l'avant-port d'Arles et se situe à quelques centaines de mètres face aux Saintes-Maries-de-la-Mer, au débouché de l'ancien Rhône Saint-Ferréol, l'*ostium metapinum* de Pline.

---

\* Conservateur en chef du patrimoine au DRASSM (ministère de la Culture et de la Communication).



*Tête de Junon.*

Mais les opérations du DRASSM conduites dans le lit du Rhône, au niveau de la ville d'Arles, ont mis au jour d'autres vestiges, ceux d'un vaste port fluvial qui fonctionnait en même temps que le port de mer. Principalement étendu sur la rive droite, du côté du faubourg de Trinquetaille, ce port antique se matérialise par des édifices, des dépotoirs et des installations portuaires très étendues le long de la berge. Si les conditions de plongée sont toujours très difficiles dans le fleuve, compte tenu de divers facteurs – fort courant, absence de visibilité, problèmes de pollution, agressivité des grands silures à l'égard des plongeurs et trafic incessant des péniches – il conserve en contrepartie en très bon état un très riche patrimoine archéologique.

Les travaux récents, outre l'épave d'un chaland romain du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C., mesurant 30 m de long, ont mis en exergue plusieurs autres épaves fluviomaritimes à fond plat, de construction méditerranéenne. Mais au-delà des épaves de navires qui révèlent la richesse d'un espace nautique situé à la rupture entre le grand commerce maritime et la distribution des

denrées par voie fluviale, ces recherches par 6 à 15 m de fond ont fait surgir de l'eau un véritable trésor d'objets en marbre et en bronze qui s'apparente à un véritable dépotoir urbain.

Parmi ces découvertes remarquables, on distingue un buste de Jules César vraisemblablement sculpté du vivant du dictateur, au moment où il fonda la colonie romaine d'Arles. Ce portrait en marbre blanc très fin, d'origine grecque, est un véritable chef-d'œuvre de l'art romain, en pleine période du « vérisme bourgeois ». Parmi les autres objets, on discerne une statue de Neptune en marbre, haute de 1,80 m, dédicacée à l'empereur Septime Sévère et à ses deux fils. La dédicace gravée sur la base de la statue, qui peut être restituée : « À la majesté sacrée de nos Trois Auguste et en l'honneur de la corporation des Lenunclarii, Publius Petronius Asclepiades a fait ce don », rappelle l'existence d'une corporation de bateliers jusque-là inconnue à Arles. Ces Lenunclarii étaient cependant attestés à Ostie. Avec le portrait de César et la statue de Neptune ont surgi divers autres objets en marbre. On compte notamment une tiare d'Artémis d'Éphèse, une tête de Junon, divers portraits funéraires ainsi qu'une série importante de sculptures et d'éléments architectoniques (bustes, bases de statues en calcaire ou en marbre, chapiteaux corinthiens,

Luc Long, *Du nouveau sur le port fluvial et maritime de l'Arles antique*

fragments d'entablements, d'architraves et de corniches, fûts et bases de colonnes, placages de marbres et monnaies de bronze, d'argent et d'or...). Parmi ce regroupement de marbres, apparaissent également plusieurs objets en bronze de grande qualité. Deux, notamment, sont d'une incomparable beauté. Il s'agit d'une victoire aptère en bronze doré, en demi-relief, qui devait décorer un édifice public, et d'un guerrier captif d'inspiration grecque.

L'ensemble de ces objets s'apparente sans aucun doute aux vestiges d'un riche quartier qui comprenait des édifices publics, religieux et funéraires. Ces éléments, abandonnés dans le fleuve par des chauffourniers, utilisés en remblai ou arrachés par une crue, témoignent des remaniements ou des destructions de ce quartier entre l'époque césarienne et le IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. Ces découvertes apportent incontestablement du nouveau sur Arles et confirment la description faite par le poète romain Ausone au IV<sup>e</sup> siècle, qui évoquait une ville double (*duplex Arelate*) établie sur les deux rives du fleuve. Tous ces objets confèrent en effet au quartier suburbain de Trinquetaille un caractère monumental et richement décoré.

Les découvertes d'Arles feront l'objet à l'automne 2009 d'une grande exposition sur les fouilles du Rhône programmée au Musée départemental de la ville. Cette grande manifestation révélera au public, après restauration, l'ensemble des œuvres retirées du fleuve ainsi que le contexte des fouilles.

